

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2003

Québec, le 11 septembre 2003

Monsieur Normand Dubé
Directeur général
Cégep André-Laurendeau
1111, rue Lapierre
LaSalle (Québec) H8N 2J4

Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Sciences humaines* (300.01)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 8 septembre dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites que le Cégep André-Laurendeau a données au rapport d'évaluation du programme *Sciences humaines*, conduisant à l'obtention du DEC. Dans ce rapport, la Commission formulait une recommandation qui portait sur l'établissement de mesures visant à améliorer le recrutement et à soutenir la motivation de la clientèle étudiante.

Le Collège a effectivement amélioré le recrutement dans ce programme : si le nombre d'élèves qui s'inscrivent dans ce programme a sensiblement diminué, le pourcentage d'élèves qui ont fait de ce programme leur premier choix est élevé (près de 70 %, selon un sondage que le Collège a mené). De même, il a adopté des mesures, notamment dans son plan d'aide à la réussite, qui soutiennent la motivation de ses élèves dans ce programme.

La Commission prend bonne note des mesures prises par le Collège en regard des suggestions qu'elle lui avait faites, particulièrement celles qui touchent l'équivalence des plans de cours; l'intégration de l'ensemble des cours du programme; la finalité du programme; les méthodes pédagogiques; le système d'information sur le cheminement scolaire et le comité de programme.

La Commission considère que le Collège a donné des suites satisfaisantes à sa recommandation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer